



**Annexe n°1 : ACTIVITE POUR L'APPRENTISSAGE
DE LA « VOILE SCOLAIRE 2025-2026 »**

Nom de l'école : *École primaire Jules Ferry à Luray*

Nature de l'activité autorisée à compter du : *03 avril au 26 juin 2026 (2^{ème} période)*

La base nautique et le plan d'eau Mézières-Ecluzelles sont destinés à l'activité pour l'apprentissage de la voile scolaire. Les activités sont principalement de nature sportive et sont soumises à des règles spécifiques d'aménagements et de sécurité publique. Elles doivent, ainsi, se dérouler en la présence du professeur des écoles et d'un moniteur de voile.


Activité : Apprentissage de la voile scolaire

Les classes ont accès aux vestiaires de la base nautique, aux matériels collectifs aux jours et horaires suivants :

JOURS	HORAIRES MATIN	HORAIRES APM
LUNDI		
MARDI : 28/04 + 5/05+12/05+19/05+27/05+02/06+09/06+16/06 (Mme FOLLET)		13h45 -15h45
JEUDI		
VENDREDI		

Visa, bon pour accord (date et signature, nom du signataire et cachet)

Le

<p>La communauté d'agglomération du Pays de Dreux,</p>  <p>Christophe LE DORVEN Le Président</p>	<p>Mairie de Luray,</p> <p>Le Maire</p>
---	---